

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 606 24 septembre 1981  
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon

Point de vue:  
Martial Leiter

606

# Domaine public

## Un pouvoir à défendre

*Du haut en bas de l'échelle patronale, sous le regard très compréhensif de M. Honegger, on s'apprête à mener, dans les semaines et mois à venir, une bataille en règle contre le principe même de la compensation intégrale du renchérissement. Face aux attaques qui s'annoncent, la défense du pouvoir d'achat sera un dur combat. Il faudra du courage et de l'intransigeance à ceux qui seront sur le front du côté travailleurs. Quelques points de repère.*

— *En termes financiers, l'enjeu est considérable: une compensation générale du renchérissement de l'ordre de 8% entraînerait un gonflement correspondant de la masse salariale, qui subirait une augmentation nominale approchant les 8 milliards de francs.*

— *En fait, les 8 milliards ne seront sans doute pas atteints, puisque deux conventions collectives sur trois seulement contiennent une clause relative au renchérissement. En général, la hausse du coût de la vie oblige les partenaires sociaux à négocier les modalités de la compensation.*

— *L'échelle mobile des salaires, elle, demeure l'exception: une convention collective sur sept seulement prévoit l'indexation automatique, calculée et versée périodiquement, sans discussion.*

— *Pour leur part, les rentiers AVS sont au bénéfice d'une mécanique d'adaptation désormais au point: + 12.7% au 1<sup>er</sup> janvier 1982, première augmentation calculée selon le nouveau système, c'est-à-dire à la fois en fonction des indices des prix et des salaires.*

— *Restent «les autres»: dispersés, mal lotis, dépouillés par l'inflation; la foule des salariés non indexés, qui s'approvisionnent bel et bien aux prix courants dans les magasins et habitent peut-être un*

*appartement dont le loyer suit, lui, l'indice des prix (tiré vers le haut par les loyers...).*

*Restent aussi les épargnants, comme d'habitude irrémédiablement floués; les plus conscients d'entre eux font chaque mois le triste décompte de la perte sèche qui vient «récompenser» leur confiance, — tout en subissant les incessantes jérémiades des banquiers à la recherche de liquidités bon marché.*

*En matière de jérémiades, nous sommes tous bien servis, merci! Les patrons débitent la litanie traditionnelle: érosion des marges, dotation insuffisante des réserves, difficultés d'investir, argent trop cher, concurrence de plus en plus vive, etc. sans parler des Japonais qui nous envahissent, des pays lointains qui travaillent si bon marché, et de ces merveilleux fonctionnaires de la Communauté*

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

### Améliorer l'ordinaire

Un numéro un peu spécial cette semaine: quatre pages de présentation de DP pour le coup d'envoi d'une campagne de diffusion du journal. Une campagne de plus! Une campagne indispensable, nous semble-t-il, au moment où le «marché» de l'hebdo aiguise les appétits que l'on sait.

Une fois encore, c'est vers celles et ceux qui connaissent le mieux DP, vers vous, abonnées et abonnés, que nous nous tournons d'abord pour trouver les adresses qui nous manquent, en espérant que cette double page vous facilitera la tâche... Merci d'avance de contribuer à améliorer l'ordinaire de DP!

NB. Inévitable: cette «carte de visite» mord sur la partie rédactionnelle. Nous le regrettons, mais nous nous rattrapons.

## Un pouvoir à défendre

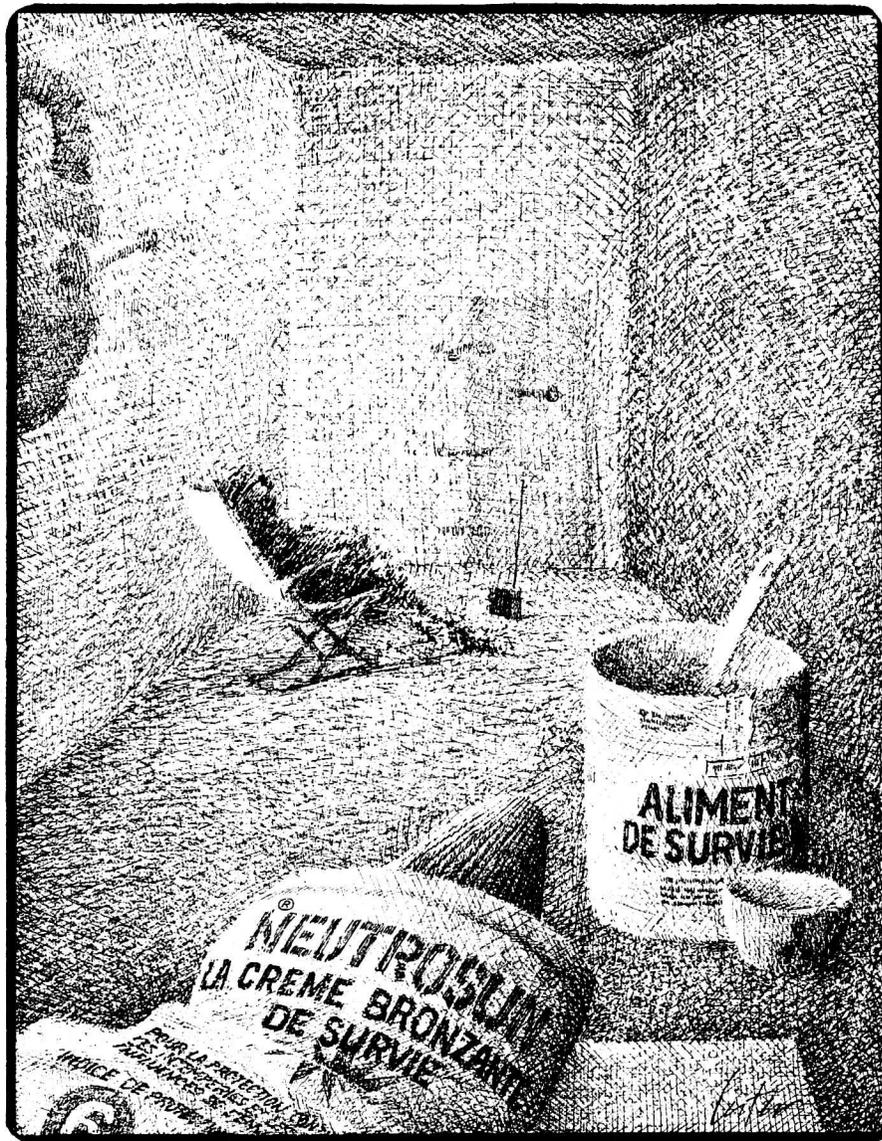
européenne qui renoncent à un pour-cent de compensation (pas comme ces enrégés de la VPOD!). Et Fritz Honegger de préciser: il faut interpréter l'indice des prix (exemple favori: quand le prix du kérosène augmente, comme cet été, ceux qui ne prennent pas l'avion n'en subissent pas la hausse); bref, il faudrait sortir de l'indice ce qui le tire vers le haut, et ensuite discuter de la compensation du renchérissement ainsi modéré.

L'idée d'une telle manipulation de l'indice n'est évidemment pas nouvelle; elle avait déjà trouvé de nombreux adeptes lors de la première crise du pétrole. Les syndicats ont mille fois raison de la dénoncer comme une manœuvre contre le principe — indiscutable — du maintien du pouvoir d'achat des travailleurs (assuré d'ailleurs par la seule indexation automatique).

Il n'empêche qu'il faudra bien un jour revoir la conception même de l'indice des prix, pour en faire un reflet plus fidèle des habitudes de vie et de consommation des classes populaires. Mais attention, tabou, plein accord des partenaires sociaux: on ne doit pas toucher aux bases de calcul de l'indice. Bon, très bien. Alors discutons de la compensation intégrale du renchérissement, mesuré selon le baromètre actuel.

### RECTIFICATION

Dans DP 604 («MM. Ducret et Vernet face au financier Gaon», pp. 2/3), nous indiquions qu'un logement neuf de deux pièces + cuisine correspondait, à Genève, en mai 1981, à un loyer de Fr. 876.— par mois, alors que cette somme concernait un logement de trois pièces + cuisine. Toutes nos excuses!



Provisions de ménage

# Domaine public

## DP - 18 ans - majorité civique

Hebdomadaire romand  
Automne 1981  
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10 - 155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Double page  
de présentation  
publiée  
à l'occasion  
de la parution de DP 606  
(24.9.1981)

1963, lancement de «*Domaine Public*». La date situe. 1963, c'est l'expansion économique à grand braquet: croissance démographique explosive avec l'arrivée massive des travailleurs étrangers, bénéfices nationaux faciles, car l'énergie est bon marché, le loyer de l'argent bas et la main-d'œuvre, globalement, peu coûteuse, grâce à l'immigration qui livre des travailleurs-prêts-à-l'emploi.

Le langage politique est au réformisme verbal: sécurité sociale, aménagement du territoire, développement et ouverture de l'Université, nouvelles structures scolaires, promotion de la recherche, participation.

En fait, l'intendance, la réforme engrangée, l'acquis nouveau, suivaient mais loin derrière le verbe. Le pays restait confidentialiste: Hofmann-La Roche ne publiait même pas son chiffre d'affaires! Décrire le groupe Nestlé était travail original et inédit. L'invention politique se limitait à des discussions d'équilibre au sein du Conseil fédéral, de programmes minimums.

«*Domaine Public*» est né dans ce contexte.

En 1981, les circonstances économiques ont viré et conjointement la sensibilité nationale.

Le réformisme est à marée basse: caisses fédérales vides; les bénéfices nationaux ont cessé d'être faciles: énergie chère, argent cher, immigration stoppée, lourde population non active.

L'image extérieure de la Suisse s'est durcie: place bancaire au parfum de secret, terre d'asile plus généreuse pour les capitaux que pour les hommes.

Le recul du réformisme ambiant a entraîné non pas un renforcement de la gauche, mais son étirement: d'une part une acceptation du type «si peu que ce soit c'est mieux que rien» et d'autre part une critique, sans responsabilités assumées, qui tend à la marginalisation.

Une constante toutefois.

La pauvreté des moyens d'expression critiques demeure, aggravée même. La droite, nerveuse, s'exaspère à l'idée que tel journaliste de la grande presse, ou de la radio, ou de la TV, révèle une curiosité non conformiste. Mais en dix-huit ans, les deux quotidiens de gauche romands, et le «*Peuple/La Sentinelle*» et la «*Voix ouvrière*» ont disparu. C'est autrement important et significatif. En regard, Ringier, éditeur de «*Blick*», peut disposer de plusieurs millions pour lancer un hebdo romand. Certes, l'argent permet d'acheter des talents. Mais pourquoi ne pas faire exister d'abord une entreprise comme «*Domaine Public*» qui vit sans publicité, par le dévouement désintéressé d'équipes fidèles et renouvelées, et qui exprime parfois avec maladresse, mais aussi souvent avec originalité, une pensée critique de gauche? Et plus précisément.

Pour nous le réformisme social demeure inachevé: avant de laisser parler des excès de l'Etat-providence, il faudrait simplement et humainement renforcer la solidarité nationale. Pour nous, la Suisse perd de son exemplarité internationale: pays parmi les plus riches par tête d'habitant et le plus chiche dans son aide au tiers monde. Pays bien géré au demeurant puisqu'il dégage sans crise un haut revenu, mais pays qui innove peu, qui vit des rentes de son capital, où les droits des travailleurs demeurent une sorte de droit au semi-confort, mais pas un droit de codécision.

Dix-huit ans après, la pierre de l'immobilisme est toujours aussi lourde. Mais la droite est devenue plus arrogante, s'appuyant plus fortement sur les privilégiés secrétés par la prospérité helvétique. Leçon d'humilité. L'histoire même — surtout — locale est lente. Raison de persévérer. Raison d'être de «*Domaine Public*»!

## DOSSIERS SUISSES: «DOMAINE PUBLIC» LES A OUVERTS, «DOMAINE

Face au déferlement de l'information, «Domaine Public» propose un temps d'arrêt hebdomadaire. Son volume rédactionnel limité lui impose des contraintes, et c'est tant mieux: dans ses colonnes, pas de place pour un annuaire de la vie politique suisse ou un memento des manifestations marginales à la mode. Donc, chaque semaine, un choix dans le fatras de l'actualité, mais aussi, si nécessaire, un regard vers le passé quand il éclaire le présent et des échappées vers le futur, l'actualité de demain.

Parmi les collaborateurs de DP, des spécialistes, mais aussi des observateurs de la scène politique et sociale helvétique, qui cherchent à mieux compren-

dre l'événement, à en réduire la complexité à l'essentiel, bref des amateurs curieux.

«Domaine Public» est un journal d'opinion; donc des commentaires, des mouvements d'humeur, des ballons d'essai en forme de propositions, jamais alignées systématiquement sur les mots d'ordre d'un parti.

Lorsque les conflits s'exacerbent, lorsque les camps s'affrontent plus durement, le réel n'est plus perçu qu'en noir et blanc, plus d'Etat contre moins d'Etat, économies contre accroissement budgétaire, renforcement de la défense nationale contre suppression de l'armée. Voici venu le temps des

slogans, cris de reconnaissance des adversaires en présence.

Pour nous, les forces de gauche n'ont rien à gagner d'un tel affrontement. Au réflexe qui conduit à prendre aveuglément le contre-pied de l'opposant, nous préférons la réflexion; parce que la réalité est trop complexe pour tenir dans des catégories aussi simples. Cette attitude nous vaut parfois la grogne de nos amis politiques. Risques et privilèges de la liberté. DP n'est pas un catéchisme où le lecteur peut vérifier l'orthodoxie de sa foi. Nous détestons l'esprit religieux surtout quand il a pris l'habit laïc.

Alors si vous acceptez d'être interpellés, et non

### Santé: changer de cap!

Juin 1972. «Centre hospitalier universitaire vaudois: des questions urgentes», DP 185 (29.6.1973). Une conclusion: «d'abord une politique globale de la santé! «Satisfaire des besoins, mais aussi réduire la consommation médicale»... Rien à retrancher aujourd'hui.

*Fin août 1981. Révision de la loi sur l'assurance-maladie: en l'absence d'une politique de la santé digne de ce nom, le replâtrage prévaut (DP 602, 27.8.1981).*

Neuf ans d'hebdo et neuf ans de plaidoyer pour un changement de cap dans le secteur de la santé. DP 266, le clou était planté: «D'urgence un remède de cheval pour la santé» (28.3.1974). Et se succédaient des travaux de défrichage réguliers, par exemple le dossier paru en avril de la même année (DP 269 et suivants), «La médecine à l'aube d'une mutation radicale» (explosion des coûts de la santé, portrait-robot du médecin de demain, entre autres chapitres). Voir également, en 1977, DP 391 et suivants (janvier), «Le poids des médecins sur la politique de la santé» et en juillet de la même année, DP 414 (15.7.1977), «Des hôpitaux qui pèseraient moins lourd». Travaux menés le plus souvent avec la collaboration de Pierre Gilliland.

### Economie, économies...

Juillet 1972. «Le grand cirque monétaire et la Suisse»: DP 186 (6.7.1972). Politique économique et financière, de l'échelle régionale à l'échelle internationale, DP s'est toujours attaqué à ces sujets souvent délaissés par la «grande presse» pour cause de trop grande aridité sans doute.

*Septembre 1981. «Le monétarisme helvétique», DP 604 (10.9.1981): difficile d'admettre que la politique économique soit le seul fait de la Banque Nationale Suisse invoquant, dans le plus pur style néo-libéral, les idées à la mode.*

En neuf ans, les données, à ce chapitre, ont considérablement changé. Mais il faut se souvenir de la surchauffe: DP 217 (10.3.1973), «L'inquiétude des villes suisses: les conséquences des arrêts antisurchauffe», DP 231 (14.6.1973) «Crise du dollar, hausse du prix de l'or: les complices de la crise monétaire», DP 286 (19.9.1974) «Pleins feux sur l'accroissement des dépenses» (dossier, déjà...). Depuis lors, des sujets que nous n'avons pas lâchés: pour une surveillance des prix (DP 337, 6.11.1975), pour une autre croissance (dossiers dès DP 346, 22.1.1976), pour une protection des consommateurs (dossiers dès DP 394, 10.8.1977), pour ne citer que ces points d'accrochage-là.

### Médias: petits et grands

Mars 1972. «Tous malades de la presse»: DP 169 (10.3.1972), face aux dangers de la concentration, au poids de la publicité, comment sauvegarder l'indépendance rédactionnelle des journaux (dossier). Quatre semaines plus tard, DP 173 (6.4.1972), «Naville ou l'art de jouer du cartel», un titre qui se passe de commentaires! Dans ce domaine, plus qu'ailleurs encore, la discrétion était de rigueur. D'où notre insistance.

*Septembre 1981. «Les millions de Ringier»: DP 604 (10.9.1981), les questions que posent les investissements de l'éditeur de «Blick» en Suisse romande (dossier).*

En neuf ans d'hebdo, rares sont les semaines où le dossier «médias» n'ait pas été ouvert, au gré de l'actualité, bien sûr, mais aussi pour faire place à des enquêtes prospectives. Témoin, par exemple l'année 1973 et les titres les plus importants parus à ce chapitre. La concentration dans la distribution d'imprimés en Suisse romande et la toute-puissance de Naville (DP 216, 22.2.1973). Politique et SSR: «Non à une base constitutionnelle de la censure des mass médias» (DP 228, 24.5.1973). La TV par câble — publicité ou non, atteintes au monopole, les expériences au Japon — (DP 242 à 247, sept.-nov. 1973).

## PUBLIC» LES SUIT

seulement confirmés dans vos convictions, vous êtes un lecteur de DP.

PS. Pour vous, nous avons feuilleté les premiers numéros de l'hebdo DP (mars 1972), les comparant avec les derniers numéros parus en cet été 1981. A neuf ans de distance se retrouvent des thèmes qui nous sont chers, que nous n'avons pas cessé d'approfondir. «Affaire à suivre», formule journalistique courante et commode, mot d'ordre pris au pied de la lettre à DP. Pour mémoire, et mieux que de plus longues professions de foi, ci-dessous quatre de ces thèmes — il y en aurait d'autres, bien sûr.

## Nucléaire and CO (2)

Mars 1972. «Cette pollution qui reste une bonne affaire», plaidoyer en faveur du plan proposé par Siccò Mansholt pour passer à l'action et s'en prendre aux causes de la pollution, DP 172 (30.3.1972). A ce chapitre les obsessions de DP ne datent pas d'hier.

Été 1981. Pour une gestion de l'eau potable, DP 600 et 601 («Vivre avec un chiot'sec», «Le gaspillage de l'eau: un droit acquis», 30.7. et 13.8.1981).

La somme des articles écrits sur les grands thèmes de la protection de l'environnement passe bien entendu par le débat nucléaire, avant tout (DP 214, 8.2.1973, «Un, dix, cent Verbois», dossier où est déjà fixé le préalable du stockage des déchets, par exemple), mais aussi entre autres par l'émergence de la réflexion sur la qualité de la vie (DP 335, 23.10.1975, «La qualité de la vie dans les lois fédérales: beaucoup de mousse, beaucoup de bruit»). Dans ce secteur, depuis plusieurs années, DP, outre le décorticage de l'actualité, s'est lancé, sous la houlette de Pierre Lehmann, dans des exercices pratiques novateurs (après avoir débattu des grandes orientations: «Le souffle écologique», DP 402 et suivants, janvier 1977), c'est l'accent mis sur l'utilisation du gaz de fumier (DP 465, 31.8.1978), puis sur la lutte contre les phosphates dès DP 511, 30.8.1979.

## CARTE DE VISITE

### Les paris de DP

Fonctionnement, organisation, ambitions de «Domaine Public», résumons la carte de visite. Vingt grammes de papier, c'est le poids du journal que les quelque 3000 abonnés de «Domaine Public» (Suisse romands pour la plupart) reçoivent chaque semaine le vendredi. En fait d'hebdomadaire, on peut difficilement concevoir moins lourd et en tout cas moins dommageable pour l'environnement! Et c'est précisément le *premier pari* de «Domaine Public»: proposer au lecteur, submergé d'informations et de commentaires, une réflexion décantée sur l'actualité suisse et régionale, sous une forme ramassée, précise, sans fioritures.

*Deuxième pari*: le travail d'équipe. La rédaction de «Domaine Public» est collective, organisée autour de groupes cantonaux; elle est formée d'«amateurs» (un seul journaliste professionnel

est chargé de l'animation et de l'«intendance»), venus de tous les horizons de la gauche, organisée ou pas — mais principalement du parti socialiste — consacrant à l'hebdo une partie de leur temps libre.

*Troisième pari*: l'indépendance. Ni publicité, ni subventions provenant d'un parti quelconque (nous y revenons en dernière page de ce dépliant).

*Quatrième pari*, enfin: un hebdo de gauche, critique, farouchement hors de modes, partisan de toute démocratie économique, avec une passion pour la transparence, une propension maniaque à l'exactitude, et une certaine attirance, c'est ce qui rend sa lecture parfois difficile, pour les problèmes ardu.

PS. Signes particuliers? Semaine après semaine, n'a jamais raté un rendez-vous avec ses lecteurs depuis la naissance de l'hebdo en mars 1972. Pratiquement pas d'illustrations, mais un dessin de Martial Leiter tous les quinze jours depuis plusieurs années.

## Dix-huit ans de signatures

Un point de repère classique pour situer un journal: les signatures. A «Domaine Public», sauf exceptions dûment cataloguées, la signature est collective, affirmée en première page par une liste plus ou moins longue de collaborateurs qui endossent la responsabilité du numéro.

Pour trois époques dans la vie de DP, des noms qui réapparaissent régulièrement:

— Lancement du bi-mensuel, fin 1963: Marcel Burri, Gaston Cherpillod, Jean-Jacques Dreifuss, Ruth Dreifuss, Pierre Furter, André Gavillet, Jean-Jacques Leu, Marx Lévy, Pierre Liniger, Jacques Morier-Genoud, Christian Ogay, C.-F. Pochon, Pierre Pradervand.

— Lancement de l'hebdomadaire, printemps 1972: Gabrielle Antille, Eric Baier, Claude Bossy, Jean-Claude Crevoisier, Isabelle de Dardel, Jean-Daniel Delley, Ruth Dreifuss, Jean-Claude Favez, Henri Galland, Jean-Pierre Ghelfi, Yvette Jaggi, Pierre Liniger, Félicien Morel, Bruno Pellaud, Michel Rey.

— Été 1981: Eric Baier, Rudolf Berner, Jean-Pierre Bossy, François Brutsch, Marcel Burri, Jean-Louis Cornuz, Jean-Daniel Delley, André Gavillet, Pierre Gilliand, Yvette Jaggi, Pierre Lehmann, Martial Leiter (dessins), Charles-F. Pochon, Victor Ruffly, Gil Stauffer.

Inutile de préciser que ces noms ne recouvrent pas tous les collaborateurs et amis engagés dans la poursuite de l'expérience!

# Domaine Public, pour un mois, pour un an

## ABONNEMENT (UN AN = FR. 48.—)

▶ M<sup>me</sup>/M. \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_

NP, lieu \_\_\_\_\_

▶ M<sup>me</sup>/M. \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_

NP, lieu \_\_\_\_\_

## ENVOI À L'ESSAI (QUATRE NUMÉROS = FR. 5.—)

▶ M<sup>me</sup>/M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

▶ M<sup>me</sup>/M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

▶ M<sup>me</sup>/M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Je verse au CCP 10-155 27, Domaine Public, Lausanne, la somme de

Nom, adresse \_\_\_\_\_

### MONTANT

Fr.

Fr.

Fr.

Fr.

Fr.

Fr.

VIVRE DE SES LECTEURS

## Le prix de l'indépendance

DP vit de ses lecteurs, et d'eux seuls, presque tous abonnés, et merveilleusement fidèles. Pas de publicité, ni de subvention d'aucune sorte.

Une belle indépendance donc, lisible au travers des comptes publiés chaque année dans DP (la dernière fois dans le N° 600, pour l'exercice 1980, bouclé avec un excédent de Fr. 244.45 sur dépenses de Fr. 135 995.60, pour être précis).

Seules recettes donc: les abonnements, et quelques ventes au numéro. Côté dépenses: un rédacteur responsable, à plein temps et seul professionnel, des frais de production et d'expédition (57% du total), le loyer d'un bureau à Lausanne (qui fut celui du «Peuple/La Sentinelle»), et des frais administratifs compressés au maximum.

Sur le plan financier donc, transparence assurée, et situation saine. Idem du point de vue rédactionnel (pages centrales de ce dépliant). Bref, des conditions idéales pour aller de l'avant, avec le réalisme et l'ambition qui conviennent.

Notre objectif dans cette campagne d'automne 1981: élargir de 10% le cercle de nos lecteurs, passer la barre des 3300 abonnés en Suisse romande. Un pari que vous nous aiderez à gagner en remplissant et en nous renvoyant dans les meilleurs délais le coupon-réponse ci-contre, pour vous-même et/ou pour ceux de vos amis à qui vous voulez assez de bien pour leur faire lire le plus ancien hebdomadaire romand de gauche.

## Réforme scolaire: 1956-1981

Domage que les responsables du Département vaudois de l'instruction publique n'aient pas étudié la réforme de l'enseignement secondaire de 1956. Passons sur les oppositions de droite de l'époque. C'était les mêmes coryphées et les mêmes arguments. On affaiblirait l'enseignement du latin, on handicaperait les élèves doués, on alimenterait les écoles privées que seuls les gens riches peuvent offrir à leurs enfants. Rien de cela ne s'est réalisé. Certes, les élèves «classiques» ont fait deux ans de latin en moins; ils n'en sont pas moins bien portants. C'est ce que nous ne cessons d'exposer: les enfants intelligents souffrent peu des structures scolaires, car le propre de l'intelligence est la faculté d'adaptation et d'assimilation.

En revanche, la réforme de 1956 a été pendant vingt ans un échec dans l'animation des classes de «générale». Pourtant le slogan de 1956 était superbe: la sélection sera remplacée par l'orientation. Même formule qu'aujourd'hui. Malgré les prétentions de l'époque à la testologie, il n'a pas été trop difficile de repérer les enfants aptes pour l'enseignement pré-gymnasial (un peu moins des deux tiers de ceux qui étaient entrés au collège); quant aux autres, ils ont trouvé des programmes conçus comme du secondaire en plus facile ou au rabais, avec un corps enseignant non motivé. Idem, plus tard au gymnase. Un long et pénible tâtonnement.

La réforme de 1981, qui n'est que de structure, déploiera les mêmes conséquences. Sans difficulté, après deux ans de mise en niveaux (avec les tensions scolaires que cela implique) on repérera un élève «doué» sur quatre. Et pour les autres? On créera une école dite supérieure...

Ni les programmes, ni le corps enseignant n'est préparé pour cette tâche nouvelle. On n'annonce aucun moyen financier supplémentaire pour cette section, ni pour la section «préprofessionnelle».

Donc pas de maîtres supplémentaires, pas de meilleur encadrement, contrairement à ce qui se fait à Rolle ou à Vevey (zones pilotes). Inévitablement, ce sera un long apprentissage, vingt ans d'approximation, au détriment du 75% des élèves.

Certes, Vevey a su innover. Mais pour deux raisons stimulantes qu'on ne retrouvera pas. L'expérience a suscité une volonté d'innovation pédagogique (aujourd'hui passablement rabotée) et les moyens mis à disposition ont été exceptionnellement généreux.

Enfin, il est plaisant, toujours au chapitre de la pédagogie, de se demander comment l'anglais sera offert à tous les élèves du canton de Vaud en sixième. Avec quel corps enseignant, capable de l'enseigner de manière vivante? Le Département de l'instruction publique ne peut déjà pas résoudre les questions posées par la généralisation de l'allemand. C'est aussi pour cette proposition improvisée — une trouvaille libérale! — que M. Junod n'a pas osé refuser, que le projet devenu un «sous-ensemble flou» risque de capoter, comme il le mérite.

PS. Nous n'avons vu aucun projet de loi soutenu de cette manière par l'administration. Interventions partiales dans le débat, de la part de chefs de service ou directeurs, dits techniciens. Préparation des bonnes questions pour se faire lire la lettre bénisseuse et protectrice de M. Soerensen, de la Commission fédérale de maturité (on ne peut pas être fédéraliste tous les jours que Dieu fait!). En réalité, le siège effectif du comité de soutien est au DIP. C'est choquant et abusif.

---

### DROIT À L'INFORMATION

## Bourgeoisie d'honneur relative

*Nos confrères utilisent parfois cette formule — le droit à l'information — quand les sources leur sont difficilement accessibles. En réalité, avec son*

*caractère sommaire, cette formule est discutable. Tout d'abord, le droit à l'information se heurte souvent à un autre droit, celui de la protection de la sphère privée. Et surtout, le droit à l'information est réclamé par les journalistes pour eux-mêmes, comme un droit corporatif, mais jamais il n'est question du droit du lecteur à être informé. Ainsi il est bien connu que la presse et les médias sont discrets sur eux-mêmes.*

*Pour illustrer cette amorce de dissertation, disons que les Lausannois ont été surpris d'apprendre par la bande — «Nouvelle Revue» et «Voix ouvrière» — que la bourgeoisie d'honneur à MM. Graber et Chevallaz avait été octroyée par le Conseil communal (législatif) lausannois à la majorité relative (49, 47).*

*L'opération de la Municipalité était délicate, notamment à l'égard de M. Chevallaz, magistrat encore en fonction et qui marque de sa présence dans le canton de Vaud la vie politique, y compris celle de son parti.*

*La période électorale, même si elle coïncide avec ce 500<sup>e</sup> lausannois, qui est plus une date d'historien qu'un événement clair comme un acte de fondation ou de consécration, ne créait pas non plus le climat serein et le recul sans esprit partisan.*

*Il est d'usage d'ailleurs que la Municipalité s'assure de l'unanimité des groupes dans un contact préalable, afin de ne pas exposer inutilement des personnalités dont les mérites n'ont pas à être discutés. Or les réticences explicites des communistes (POP), et celles plus tardives des libéraux étaient connues.*

*L'impair a été commis. D'où ces deux majorités relatives. MM. Graber et Chevallaz y trouveront motifs à réminiscence.*

*Ainsi M. Chevallaz qui, à l'occasion de sa première élection de syndic, avait préparé deux discours: un en cas de succès, un autre en cas d'échec. Il lut donc le premier. Mais avec 51 voix, il avait obtenu la majorité absolue. Quel discours de remerciement lira-t-il cette fois?*

*Heureusement que la «grande presse» a gommé!*

## Revendications et priorités

Les revendications du Mouvement unitaire de la fonction publique sont élémentaires, la semaine de quarante heures notamment. A tel point que le gouvernement genevois semble prêt au compromis malgré le rappel à l'ordre des dirigeants de l'économie.

Quant aux syndicats du secteur privé, ils apportent leur appui aux fonctionnaires, espérant profiter à leur tour de la brèche ainsi créée. Un combat par troupes interposées révélateur, soit dit en passant, de la faiblesse des organisations syndicales d'employés et d'ouvriers.

Pour sa part, le mouvement unitaire n'est guère enclin à négocier; il exige satisfaction globale et se répand en communiqués de presse indignés. Emmené par des leaders rescapés de l'extrême-gauche des années septante, le mouvement fonctionne à coups d'assemblées générales fort bien organisées et qui débouchent régulièrement sur une touchante unanimité.

Mais à la «base»? L'enthousiasme est moins prononcé. Les revendications sont essentiellement soutenues par les travailleurs sociaux qui bénéficient d'une grande autonomie dans leur travail. Guère de pression par contre chez les fonctionnaires de l'administration centrale.

Pour l'instant, seule la droite libérale a abattu ses cartes. Elle met en doute — ce n'est pas une surprise — la légitimité d'une éventuelle amélioration du statut de la fonction publique genevoise, favorisée tant côté salaires (supérieurs au secteur privé pour le personnel peu qualifié) que côté sécurité de l'emploi. Cette argumentation trouve sans conteste un écho auprès des salariés du secteur privé, durement touchés par la progression à froid de l'impôt, et qui mettent en relation la pression fiscale et les exigences du Mouvement unitaire — sans parler des lieux communs débités sur les fonctionnaires et leur assiduité au travail qui ne favorisent pas, c'est

le moins qu'on puisse dire, la naissance d'une unité revendicative.

Dès lors on peut se demander si la tactique qui consiste à faire de la fonction publique la locomotive du progrès social est adéquate. La marche forcée suivie par quelques militants risque de provoquer un choc en retour douloureux. Déjà à Schaffhouse, il y a quelques mois, les citoyens ont décidé de soumettre au référendum facultatif le traitement des fonctionnaires...

Mais surtout les revendications «unitaires» ne tiennent pas compte de la diversité des situations. 40 heures, c'est encore trop pour les travailleurs hospitaliers et les agents des transports publics soumis à des horaires irréguliers, pour tous ceux aussi qui remplissent des fonctions particulièrement pénibles. Une action prioritaire et spécifique sur ces secteurs trouverait un soutien populaire beaucoup plus aisément qu'un paquet de revendications avancées au profit de tous les serviteurs de l'Etat.

---

GORZ

## Temps de travail et temps libre

*On connaît les idées d'André Gorz, exprimées en 1980 dans son ouvrage «Adieu au prolétariat» (Galilée). En bref, il y aura toujours dans une société du travail répétitif et inintéressant; alors plutôt que se battre pour cogérer ou autogérer ce temps maudit, cherchons plutôt à en limiter au maximum la durée. Gagnons rapidement à la sueur de nos fronts de quoi assurer la base matérielle de nos existences. Avec les progrès des techniques de production, ce sera chose de plus en plus facile. Et investissons dans le temps libre nos capacités de création et d'organisation: c'est là que l'autogestion doit s'appliquer et naître la société conviviale. Le propos est séduisant. Il appelle pourtant quelques considérations critiques. Une durée plus courte du temps de travail, l'amélioration des salaires, comptent parmi les revendications essen-*

*tielles du mouvement syndical, justifiées — en partie du moins — par les rythmes qui caractérisent la production moderne et les temps accrus de déplacement entre l'habitat et le lieu de travail. Mais à l'inverse, si le patronat cède quelques heures sur le temps de travail, n'est-il pas fondé à exiger et à imposer dans sa logique, des rythmes de production accrus et des conditions de travail plus mauvaises encore? Pour parer à cette évolution, n'est-il pas de première importance d'arracher un droit de décision sur la gestion des entreprises?*

*Cette aliénation limitée et volontairement acceptée telle que l'imagine Gorz permettra-t-elle à l'espace social libéré qu'il appelle de ses vœux, de se déployer? En d'autres termes, le pouvoir sur la production, abandonné en quelque sorte aux mains d'une minorité, sera-t-il vraiment sans impact sur la sphère de liberté qui doit profiter à tous? Inutile de nier en tout cas que jusqu'à présent, les objets que l'homme a fabriqués ont toujours profondément influencé les valeurs et les comportements de l'homme.*

*On constate de plus en plus que le problème de la durée du travail est plus disciplinaire — il permet à certains d'exercer un fabuleux contrôle sur le grand nombre — qu'économique. La sociologie du travail a montré à l'envi qu'en travaillant moins on travaillera mieux. L'abaissement de la durée du temps de travail est donc économiquement possible. Mais faut-il pour autant que les travailleurs renoncent à s'exprimer sur le sens et les conditions de leur travail?*

---

KAISERAUGST

## Rien de nouveau sous le soleil

Kaiseraugst «dernière». Pas de dernière heure! Rien de nouveau sous le soleil. Cf. DP 603 (3.9.1981).

---